

L'ÉCHO D'ARDOIX

Numéro 5

Décembre 1985



BULLETIN MUNICIPAL

EDITORIAL

A la parution de ce bulletin, l'année 1985 touchera à sa fin. De tous les projets que nous avons formés, beaucoup sont réalisés ou sont en cours. Un travail important a été réalisé sur la voirie, le Plan d'occupation des sols s'achève et depuis le mois de juin, l'unité Montagnon de Munas fonctionne et crée des emplois.

1986 verra la suite des efforts entrepris cette année. Bien que nous ayons pu surmonter les difficultés liées à l'évolution de TSR et la baisse brutale de la taxe professionnelle, 1986 devrait être la dernière année où nos recettes auront été diminuées. L'effort réalisé a contribué au redressement de cette entreprise qui a pu embaucher 80 personnes sur 1984-1985. De même, 1986 devrait voir le doublement de l'usine Montagnon, créant 8 emplois de plus.

En vous remerciant tous de votre soutien à votre équipe municipale, je vous présente de sa part ses meilleurs vœux pour 1986.

René Coste-Chareyre,
Premier adjoint.

DÉLIBÉRATIONS ET PROJETS

8 réunions du Conseil municipal ont eu lieu en 1985.

Un poste de T.U.C. (Travail d'utilité collective) a été créé à l'Ecole publique pour seconder l'instituteur. Rappelons que ce poste est rémunéré par l'Etat, un petit complément étant versé par la commune et par le Sou des Ecoles.

Elimination des ordures ménagères. La solution technique avait été retenue le 1^{er} février 1985 mais la lourdeur de l'investissement et son impact sur la taxe d'enlèvement qui serait très fortement augmentée, fait hésiter les communes du S.I.V.A.M. qui ont actuellement des solutions en service et qui sont autorisées. Dossier à suivre...

Une subvention de 120 000 F à verser sur deux ans a été votée pour la création de l'usine Montagnon, ainsi qu'une garantie d'emprunt de 15 % du montant des bâtiments de la première tranche.

Le 16 février 1985 a été décidée la **création d'un chemin** pour faciliter les accès à Cormes et désenclaver les terrains agricoles. Les travaux se réaliseront début 1986.

Terrain de tennis. On en parle... Nous attendons toujours une notification de la subvention que nous avons demandée début 1985. Rappelons qu'il est nécessaire de constituer une association pour gérer l'utilisation de cet équipement. Une trentaine de personnes se sont déjà inscrites en mairie. M^{rs} Neveu et Becherat recueille actuellement les inscriptions.

Réseau électrique de Cormes. Le renforcement du réseau devrait être réalisé début 1986 pour un montant de 350 000 F, et grâce à l'implantation d'un nouveau transformateur.

Un renforcement général du village est inscrit au programme du Syndicat départemental de l'électricité pour 1986-1987. 15 % des remboursements d'annuités de ces travaux incomberont à la commune. Pour donner une idée des charges, le total des renforcements effectués depuis cinq ans représente 27 000 F

de charges annuelles pour la commune d'Ardoix.

Voirie. De gros travaux ont été réalisés cette année sur notre commune :

— réparation générale de tous les revêtements pour 130 000 F ;

— goudronnage des rues d'Ardoix les plus endommagées pour 150 000 F.

Le total (280 000 F) est financé de la manière suivante :

— emprunt : 150 000 F ;

— subvention : 30 000 F ;

— budget : 100 000 F.

Toilettes publiques place du Mûrier. Lors de l'enquête publique du 28 septembre au 12 octobre, ce projet a finalement été rejeté. En revanche, la création de WC place des Auches (sous les HLM) a été acceptée dans la même enquête.

Plan d'occupation des sols (P.O.S.). La Commission d'élaboration du P.O.S. s'est réunie le 21 novembre. Elle a pris connaissance des revendications déposées lors de l'enquête publique. Toutes les demandes n'ont pu être retenues, mais il faut savoir qu'un plan peut être révisé dans les années qui suivent son approbation, si le besoin s'en fait sentir dans tel ou tel secteur.

Actuellement, les plans sont à la DDE pour le rectificatif. Ils nous seront ensuite remis et le Conseil municipal prendra une délibération approuvant le dossier définitif.

Programmes intégrés méditerranéens (P.I.M.). Les instances européennes ont décidé d'entreprendre une action spécifique d'aide aux régions méridionales de la communauté (Grèce, Italie, France).

En France, les régions bénéficiaires seront : Languedoc - Roussillon - Provence - Côte d'Azur - Corse - Aquitaine - Midi-Pyrénées, la Drôme et l'Ardèche.

Les actions dans le domaine agricole qui recevront une aide doivent obéir aux définitions suivantes :

— La reconversion et la restructuration des productions vers des spécialisations et des utilisations mieux adaptées aux perspectives du marché, y compris la bio-énergie, l'activité forestière et les actions pour la protection et l'amélioration de l'environnement.

— La modernisation et l'intensification de certaines productions, surtout traditionnelles, en restant compatibles avec les objectifs généraux de maîtrise de la production définis par la Politique Agricole Commune.

— Le renforcement des mesures sociostructurelles destinées à :

• contribuer à l'amélioration du revenu des agriculteurs par la pleine utilisation et éventuellement l'augmentation des indemnités compensatoires ;

• faciliter l'accès et l'installation dans la profession de jeunes agriculteurs ;

• accélérer la modernisation et la réorientation des structures de production.

— La modernisation des infrastructures rurales

en vue de l'amélioration des conditions de vie et de travail.

— Irrigation.

— Elevage.

— Forestation et amélioration des superficies destinées aux forêts.

— Amélioration foncière, y compris les infrastructures la permettant.

— La formation professionnelle (structures de formation) et la vulgarisation agricole.

— Le renforcement et la modernisation des structures relatives à la commercialisation et la transformation des produits agricoles et la pêche, en particulier celles gérées par des coopératives d'agriculteurs.

Il est prévu 1,6 milliards d'écus en 7 ans pour les 3 pays et il est précisé que 50 % des crédits iront à la Grèce.

Aucun partage a priori n'est fait entre la France et l'Italie. A nous d'obtenir, par le biais des instances départementales qui "piloteront" les P.I.M., que nos programmes agricoles soient les mieux placés ! C'est avec la modernisation et notamment des programmes d'irrigation que l'on maintient et développe une agriculture. La pompe sur le tracteur n'est pas encore dépassée, mais d'ouvrir simplement une vanne sur un réseau, c'est peut-être mieux. La modernisation, si nous n'en profitons pas, les autres en profiteront, eux.

ETAT-CIVIL

DEPUIS FÉVRIER 1985



NAISSANCES

Le 12.02.85 : Ludivine, deuxième enfant chez Pierre et Catherine Battandier.

Le 11.03.85 : Mickaël, deuxième enfant chez Daniel et Sylvie Cros.

Le 15.03.85 : Alexandre, sixième enfant chez Gérard et Mireille Deygas.

Le 30.03.85 : Angélique, premier enfant chez Maurice et Nancy Vachier.

Le 28.06.85 : Laure, premier enfant chez Daniel et Marie-Agnès Benassy.

Le 29.06.85 : Damien, troisième enfant chez Daniel et Marie-Thérèse Durand.

Le 23.07.85 : Benoit, deuxième enfant chez Michel et Martine Coulaud.

Le 3.09.85 : Christèle, deuxième enfant chez Roger et Anne-Marie Betton.

Le 5.10.85 : Benoit, troisième enfant chez Marc et Colette Dugua.

Le 14.11.85 : Yoann, deuxième enfant chez Christian et Marie-France Sibert.

MARIAGES

Le 1.06.85 : André Besset et Jacqueline Fontanet, de Grenoble.

Le 1.08.85 : Daniel Escoulen et Françoise Latard, de Coupier, Ardoix.

Le 14.09.85 : Lionel Bonnet, de Bogy, et Sylvie Lacoste d'Ardoix.

DÉCÈS

Le 23.02.85 : Joseph Minodier dans sa 92^e année.

Le 23.02.85 : François Reynaud dans sa 67^e année.

Le 7.03.85 : Marie Cluzel dans sa 93^e année.

Le 20.03.85 : Emma Octruc dans sa 76^e année.

Le 7.04.85 : Marie Giacomini dans sa 78^e année.

Le 8.04.85 : Jules Nicolas dans sa 76^e année.

Le 21.04.85 : François Martin dans sa 35^e année.

Le 25.04.85 : Adrienne Guironnet dans sa 50^e année.

Le 27.05.85 : Marie-Rose Olivier dans sa 83^e année.

Le 30.05.85 : Gabrielle Mousset dans sa 47^e année.

Le 16.06.85 : Marie Seitier dans sa 80^e année.

Le 29.06.85 : Nancy Decemond dans sa 94^e année.

Le 5.12.85 : Claudia Montagnon dans sa 89^e année.

Le 2 juin dernier, les mères d'Ardoix étaient à l'honneur. Ont été récompensées :

Médaille d'or :

- Germaine Battandier, 8 enfants ;
- Paulette Ravinel, 9 enfants.

Médaille d'argent :

- Régine Feasson, 6 enfants.

Médaille de bronze :

- Marie-Dominique Dert, 4 enfants ;
- Maria Lacoste, 4 enfants ;
- Marie Rissoan, 4 enfants ;
- Paulette Roumeysi, 4 enfants ;
- Paulette Vernet, 4 enfants.

LE BUDGET COMMUNAL

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante
Taxe d'habitation _____	2,86 %	39 124
Taxe foncière sur les propriétés bâties _____	6,25 %	69 312
Taxe foncière sur les propriétés non bâties _____	48,83 %	67 385
Taxe professionnelle _____	8,39 %	302 040
Total _____		477 861

On remarquera la baisse de l'assiette de la taxe professionnelle due aux conditions particulières de rachat de TSR par Delcer. Malgré une augmentation des taux, le volume des contributions directes au budget de la commune est en diminution.

BALANCE GÉNÉRALE

Libellés	1984	1985
Dépenses _____	1 563 797	1 310 204
Dépenses de fonctionnement _____	866 637	916 288
Dépenses d'investissement _____	697 160	393 916
Recettes _____		1 310 204
Recettes de fonctionnement _____		916 288
Recettes d'investissement _____		393 916

Le total du budget primitif défini pour 1985 est arrêté aux chiffres suivants :

	1984	1985
Investissement _____	697 160	393 916
Fonctionnement _____	866 637	916 288

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	1984	1985
Denrées et fournitures _____	48 700	48 700
Habillement sapeurs-pompiers cantonier _____	3 500	3 500
Carburants _____	6 000	6 000
Combustibles écoles _____	35 000	35 000
Produits d'entretien ménager _____	200	200
Fournitures scolaires _____	2 000	2 000
Fournitures de bureau _____	2 000	2 000
Frais de personnel _____	248 847	262 175
Rémunération du personnel permanent _____	167 900	176 300
Rémunérations diverses _____	15 747	17 100
Charges sociales _____	65 200	68 460
Impôts et taxes _____	1 000	1 432
Impôts fonciers et taxes foncières _____	1 000	1 432
Travaux et services extérieurs _____	102 700	99 120
Entretien de bâtiments _____	20 000	10 000
Entretien de voirie et de réseaux _____	20 000	20 000
Entretien de matériel, outillage et mobilier _____	3 000	3 000
Entretien de matériel de transport _____	10 000	5 000
Acquisitions de petit matériel, outillage et mobilier _____	500	500
Electricité, eau, gaz, assainissement _____	35 000	45 000
Primes d'assurances _____	14 200	15 620
Participations et contingents _____	161 777	167 956
Contingent pour dépenses d'aide sociale _____	56 810	52 408
Cotisations municipales _____	221	158
Contingent pour service d'incendie _____	9 487	10 968
Participations à charges intercommunales _____	81 325	88 795
Autres contingents et participations diverses _____	734	1 627

Autres prestations de service école privée _____	13 200	14 000
Allocations - Subventions _____	9 100	15 100
Allocations TUC _____		1 000
Subventions _____	9 100	14 100
Frais de gestion générale _____	49 030	51 330
Fêtes et cérémonies _____	1 500	1 500
Impressions, reliures et autres prestations de service _____	6 000	6 000
Documentation générale _____	330	330
Frais de PTT _____	3 500	3 500
Ind. de fonction du maire et des adjoints _____	37 700	40 000
Frais financiers _____	86 857	94 516
Intérêts _____	86 857	92 016
Frais financiers divers** _____		2 500
Prélèvements pour dépenses d'investis. _____	158 626	175 959

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	1985
Produits de l'exploitation _____	40 000
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères _____	40 000
Produits domaniaux _____	4 205
Location des immeubles et du matériel _____	4 205
Produits financiers _____	1 236
Intérêts des prêts et créances _____	1 236
Recouvrements - subventions _____	17 328
Recouvrement de frais de chauffage, éclairage _____	8 000
Participations des départements _____	9 328
Dotation globale de fonctionnement _____	240 836
Impôts indirects _____	7 863
Attribution sur permis de chasser _____	400
Taxe additionnelle aux droits de mutation _____	7 463
Contributions directes _____	604 820
Produits des contributions directes _____	477 861
Attribution du fonds national de la taxe professionnelle _____	23 739
Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle _____	94 852
Subvention fiscale _____	8 368
Budget investissement :	
1985, 393 916 contre 697 160 F en 1984	

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

Suite à la réunion du Conseil d'Administration du 28 octobre 1985, les responsables d'Association Loisirs et Culture confirment la décision prise en assemblée générale, de suspendre toute activité jusqu'au printemps prochain.

Toutefois, afin que l'Association ne sombre pas, le Conseil d'Administration réfléchit à un nouveau fonctionnement, qu'il sera en mesure de vous proposer.

De façon à régler les affaires courantes, le Conseil d'Administration a procédé à l'élection du bureau dont la composition est la suivante :

Président : Jean-Claude Micoulet
 Vice-Président : Roland Pireyre
 Trésorière : Georgette Roudier
 Vice-Trésorier : Jean-Paul Furminieux
 Secrétaire : Paulette Vernet
 Vice-Secrétaire : Marc Dugua.

APEL - OGEC

La rentrée scolaire est un lointain souvenir.

39 familles ont choisi d'envoyer leurs enfants à l'école catholique d'Ardoix.

59 enfants sont répartis en trois classes.

La première classe accueille 23 enfants de :

– 2 ans (petite section première année)

– 3 ans (petite section deuxième année)

– 4 ans (moyenne section)

confiée à Madame Rouchier qui en est titulaire.

La deuxième classe accueille 22 enfants de :

– 5 ans (grande section)

– 6 ans (cours préparatoire – CP)

– 7 ans (cours élémentaire première année –

CE1)

confiée à Madame Becheras qui en est titulaire.

La troisième classe accueille 14 enfants de :

– 8 ans (cours élémentaire deuxième année –

CE2)

– 9 ans (cours moyen première année – CM1)

– 10 ans (cours moyen deuxième année – CM2)

confiée à Sœur Marie-Louise, Directrice de l'établissement, qui en est titulaire.

Les enfants ont la possibilité de prendre le repas de midi à la cantine. Environ une trentaine de repas par jour sont préparés et servis par Sœur Marie-Julienne et Sœur Marie.

Les parents d'élèves, l'APEL et les responsables de l'Organisme de gestion des écoles catholiques (OGEC) : les deux organismes qui s'occupent de l'école sont satisfaits. Nous espérons que l'année scolaire 1985-1986 soit aussi fructueuse que la précédente, ce qui a permis de réaliser, dans l'entente et la bonne humeur, les activités indispensables à la bonne marche de l'école.

Nous remercions Madame la Directrice ainsi que les Sœurs pour leur dévouement, les institutrices pour l'enseignement qu'elles dispensent et tous les parents et amis qui font de ces manifestations un succès, sans oublier les élus qui apportent leur soutien.

Avant de rappeler les dates des activités 1986, un mot sur ce qui s'est passé l'année dernière :

– le 13 janvier, à la salle des fêtes, de nombreux parents et amis ont participé au loto ;

– suivi de très près par la soirée familiale. Une ambiance du tonnerre !!! ;

– le concours de pétanque, malgré un orage qui n'a pas découragé les compétiteurs enfants et adultes, s'est terminé relativement tard par la victoire de la doublette Poulénard et Cie ;

– le 4 juin, l'UGSEL a organisé une journée sportive à Satillieu. Une quinzaine d'enfants de l'Ecole Catholique d'Ardoix ont participé à cette manifestation ;

– le voyage aux Saintes-Maries-de-la-Mer a connu un vif succès, "malgré la cueillette des cerises" ! Deux cars ont conduit 99 personnes vers la mer. Après la visite du Centre d'information de Gines, les plus courageux se sont baignés, pendant que les

autres découvraient les Saintes-Maries ;

– le 14 juillet, jour de la kermesse, beaucoup sont venus assister à la messe en plein air, célébrée par M. le Curé d'Ardoix (nous le remercions pour son aimable collaboration) et animée par François Bayle. La journée s'est poursuivie par un défilé sur le thème de la Révolution, de circonstance en effet, puis nombreux ont participé aux diverses activités et jeux au sein de l'école.

Les dates à retenir :

– le 12 ^{janvier} ~~février~~ 1986 : loto ;

– le 8 février 1986 : soirée familiale ;

– le 8 mai 1986 : concours de pétanque ;

– date à déterminer : voyage scolaire ;

– le 13 juillet : kermesse.

Au plaisir de se revoir. Nous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

AMICALE BOULES

Notre année 1985 a été bien remplie.

Le 8 avril, le concours de sociétaires a accueilli beaucoup de monde.

Le 27 avril, Challenge de l'Amitié contre Saint-Félicien d'où nous sommes revenus vainqueurs.

Le 27 mai, deuxième concours de sociétaires.

Le 25 mai, toujours en Challenge de l'Amitié, nous recevions Vernosc et nous avons encore gagné.

Le 11 août, nous avons le grand concours du secteur. 14 quadrettes se sont affrontées, lors de la finale qui s'est disputée entre une quadrette d'Ardoix (Alain Poulénard, Marc Randon, Michel Grange, Marcel Falco) contre une autre d'Annonay. Ardoix a du s'incliner.

Le 31 août, c'était le troisième Challenge de l'Amitié, contre Serrières, où, là, nous avons perdu.

Et pour clôturer cette saison très chargée, c'était la friture (chez Picotin), le 14 septembre : une salle bien remplie et une bonne ambiance.

A tous les sociétaires, à l'année prochaine.

CLUB DU TROISIÈME AGE D'ARDOIX SECTION DE L'UVF

Activité 1985.

Février : nous avons tous tiré les Rois.

Le 20 mars : nous avons fait une rencontre entre le Club de Quintenas et celui de Saint-Romain-d'Ay où cent "têtes blanches" étaient réunies à la salle des fêtes d'Ardoix. Chaque président présentait la vie de son club et Madame Buche, présidente de la DMAR du canton de Satillieu, donnait quelques précisions sur le droit des personnes âgées.

Le 9 mai : voyage Hospice de Beaune, Tournus l'Abbaye, Cave de la Reine Pédauque.

Le 12 mai : concours de pétanque qui, par un temps pluvieux, a connu un plein succès.

Le 3 et 4 août : ventes-expositions à la salle des fêtes.

Le 20 septembre : voyage avec le petit train dit "Le Mastrou".

Le 8 novembre : repas du club à la salle des fêtes d'Ar-

doix où 50 membres étaient présents.
Le 15 décembre : loto annuel de notre club.
Sans oublier les réunions bimensuelles.

SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Lors de sa première réunion, après le bilan financier présenté par M. Gaches, le Sou a procédé à l'élection du bureau qui est reconduit dans sa totalité :

Président : Robert Vernet
Vice-Présidente : Myriam Biennier
Trésorier : Antoine Gaches
Trésorier-Adjoint : J.-Pierre Floury
Secrétaire : Marc Dugua
Secrétaire-Adjoint : Alain Ravinel

Le loto est fixé au dimanche 8 décembre. Le meilleur accueil est réservé à tous. Venez tenter votre chance pour la dinde de Noël.

L'Arbre de Noël aura lieu le dimanche 15 décembre. Au programme : chansons et saynètes présentées par les enfants, diapos et peut-être un ou deux films. Sans oublier le Père Noël qui devrait apporter un cadeau à chaque enfant.

Un bal sous chapiteau est prévu pour les 15 et 16 février 1986 avec le CAP.

Sortie cyclo. Elle s'est déroulée sans incident. Grâce à l'aide de quelques bénévoles, il a été possible d'organiser deux groupes :

— un circuit pour les petits : Ardoix-Quintenas-Brénieux-Ardoix ;

— un circuit pour les plus grands : Ardoix-Quintenas-Brénieux-Saint-Romain-Saint-Jeure-Brénieux-Ardoix. A l'arrivée, boissons et goûters attendaient tous ces futurs champions. L'expérience est à renouveler.

Randonnée pédestre. C'était dimanche 10 novembre. La quasi totalité des parents et enfants s'est réunie pour une marche dans la campagne environnante. Bravo à toutes et à tous. Ce fut une bonne occasion pour se rencontrer et mieux se connaître et c'est excellent pour la santé.

L'après-midi s'est prolongée autour d'un léger buffet. Devant ce succès, on ne peut que remettre ça et peut-être trouver de nouvelles formules...

CLUB OLYMPIQUE

Le club reprit son activité en 1970 après un sommeil de seize ans. Il fut créé en 1947 et cessa son activité en 1953. Une poignée de gens bénévoles le sortit du sommeil en 1969. Son effectif était alors de 39 licenciés.

La saison 71-72, les communes de Quintenas, Ardoix et Saint-Romain-d'ay venaient d'acquérir quatre hectares de terrain à Brénieux sur lequel nous sommes installés.

La saison 74-75 vit l'adhésion d'Ardoix et Saint-Romain-d'ay et la réalisation du stade du vestiaire et de l'éclairage.

En 79-80, l'équipe I du club gagnait son premier

titre de champion Drôme-Ardèche. Cette année là, deux joueurs d'Ardoix évoluaient dans cette équipe : Pierre Dandrieux et J.-François Duclaux.

En 81-82, l'équipe I gagnait son deuxième titre. On retrouvait dans cette équipe Pierre Dandrieux et Christian Bourret.

A ce jour, le club compte 200 licenciés joueurs. Ce qui représente 17 équipes qui tous les week-end représentent le club sur les différents terrains du district.

36 joueurs de la commune d'Ardoix, de débutants à seniors, y compris les filles, portent le maillot jaune du club.

Depuis quelques saisons, des jeunes d'Ardoix participent à la bonne marche du club. Cette saison, Véronique et Thierry Vernet, Stéphane Forel et Christian Bourret passent beaucoup de temps sur les terrains pour les jeunes joueurs.

Le club a créé une section féminine qui compte à ce jour 40 joueuses licenciées. Section qui devrait prendre de plus en plus d'ampleur dans les années à venir. 4 filles d'Ardoix sont licenciées au C.O.Q.

Enfin, il ne peut pas y avoir de club sans dirigeants. A Ardoix, Louis Bourret représente sa commune au sein du Bureau du club depuis la fusion en 74. Cette saison, Robert Vernet, Roland Pireyre, Maurice Blachon ont accepté de prendre des responsabilités.

Le club olympique se réjouit de la collaboration active de ces trois communes pour plusieurs raisons :

— La première est la quantité et la qualité de joueurs que seules plusieurs communes associées peuvent apporter.

— La seconde est que la création d'un complexe sportif n'aurait pu être réalisée par une seule municipalité.

Le football est donc bien implanté à Brénieux grâce à l'adhésion de ces trois communes, et les années à venir devraient confirmer cette réussite qui fera l'orgueil des sportifs de ces trois villages.

HISTOIRES COURTES

En 1451, Bermond de Levis du Fief d'Oriol s'écrie à l'Assemblée des Etats du Vivarais : "Plus je suis Helvien et plus je suis Français !".

Les premiers registres d'imposition d'Ardoix, appelés à l'époque des "estimes", et correspondant aujourd'hui à la matrice cadastrale, ont été rédigés pour la première fois par Claude de Pont (Dupont ?), châtelain d'Oriol en 1464.

Directeur de la publication : Service information, Mairie d'Ardoix

Dépôt légal quatrième trimestre 1985

Imprimé par SOHV Annonay - 75 33 02 31